



## Mobilisation des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers mercredi 11 décembre 2024 à Bordeaux

Une centaine de militants de la CGT venant des Charentes, de la Vienne, du Gers, de la Gironde et de la région parisienne se sont rassemblés à l'appel des fédérations CGT des services publics et de la santé à l'occasion du conseil d'administration de la CNRACL à Bordeaux.

Une délégation a été reçue par le président de la caisse et des administrateurs. A cette occasion nous avons réaffirmé nos revendications et notre attachement à notre caisse de retraite fondée sur la répartition.

A la sortie de l'audience des membres de la délégation ont pris la parole pour rendre compte de l'échange et rappeler les revendications de la CGT :

- On nous a dit que le conseil d'administration a des pouvoirs limités. La délégation a dénoncé les plans de l'ex-gouvernement qui visent à supprimer 100 000 postes de fonctionnaires. Perspectives qui reviennent d'un gouvernement à l'autre depuis des années. Elle a insisté pour rappeler que les fonctionnaires ne sont pas un coût pour la société, mais une richesse, indispensable à la mise en mouvement des services publics. La délégation CGT a réaffirmé sa certitude que, si la CNRACL est en difficulté c'est le résultat des politiques menées depuis des décennies par les gouvernements successifs.

- Il y a plusieurs leviers pour renforcer la CNRACL : déprécariser les contractuels, qui ne cotisent pas et qui représentent maintenant plus de 20% des effectifs ; augmenter le point d'indice à hauteur de 6 euros brut ; supprimer le droit de veto de l'Etat qui entrave le fonctionnement paritaire de la caisse ; permettre à tous les fonctionnaires à temps non complet de cotiser.

- La délégation, notamment les camarades du versant hospitalier ont pointé le problème des externalisations, de l'intérim, des recrutements contractuels pour remplacer les fonctionnaires. Les externalisations sont des choix faits par les directions des hôpitaux ou par les employeurs locaux pour réduire la masse salariale et avoir une main d'œuvre jetable, ce qui est inadmissible.

- Nous avons demandé des garanties sur la pérennisation de la caisse, et nous attendons des prises de positions plus fermes des employeurs, qui sont des élus politiques, et pas seulement des critiques qui nous semblent être de circonstances, puisque les mêmes font le choix d'utiliser tous les leviers que leur permet la loi dite de Transformation de la fonction publique pour recruter en masse des contractuels.

../..

COMMUNIQUE

- Egalement abordée, la problématique des conseils médicaux, qui sont devenus des machines à licencier des fonctionnaires avec une multiplication des placements d'agents en retraite pour invalidité suite à inaptitude au travail, sans que soit proposée la moindre possibilité de reclassement. Là encore, il s'agit d'un moyen de baisser la masse salariale et de virer des fonctionnaires pour les remplacer (lorsqu'ils le sont) par des contrats précaires.

- Pour finir, il a été rappelé le contenu du rapport sur la CNRACL, présenté par plusieurs inspections générales de l'Etat fin septembre : dans ce rapport, mais le contraire nous aurait surpris, ne figure aucune des préconisations ou revendications de la CGT. Pire, de manière claire, nette et précise, le rapport indique que le problème majeur de la caisse, c'est la démographie. Oui, les agents sont responsables, coupables de vivre trop vieux et de créer un écart trop important entre le renouvellement des actifs et les départs à la retraite. Le renouvellement des fonctionnaires actifs, il n'en a pas été question une seule fois pour l'ensemble des ministres de la fonction publique qui se sont succédés depuis des années...

**Pour nos retraites, pour nos services publics, pour répondre aux besoins sociaux de plus en plus importants de dizaines de millions d'usagers dans notre pays, c'est pourtant la seule solution.**

